

Caisse de retraite pour élus et personnel du Parlement au Burundi

@rib News, 01/11/2014 - Source UIP - L'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement du Burundi travaillent ensemble à la mise en place d'une caisse de retraite au profit des élus et du personnel parlementaires, dans le cadre d'un projet visant à garantir l'indépendance administrative et financière du Parlement. Une mission d'experts mandatée sur place par l'UIP a permis aux dirigeants parlementaires de rédiger deux textes de lois distincts (l'un pour les élus, l'autre pour le personnel du Parlement) portant création des deux caisses de retraite. Les deux textes deviendront effectifs lorsque les deux chambres auront donné leur aval.